

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 JUIN 2007

ELARGISSEMENT DE LA RUE DES « BAS CHEMINS »

Afin de mener à bien le projet d'aménagement de la rue des « Bas Chemins » Monsieur le Maire est autorisé à procéder aux acquisitions nécessaires à l'élargissement. La Brigade d'Evaluation Domaniale a estimé les valeurs vénales des emprises à 30 €/ m2 en zone UB et 10 €/m2 en zone AU.

ACQUISITION DE LA PROPRIETE «CAPELLE DARRAS »

Il a été décidé de procéder à l'acquisition de la propriété appartenant à la succession « Capelle Darras » comprenant une habitation et ses dépendances, située 1192 Rue de la libération.

Le coût de cette acquisition est de 280 000 €, elle sera financé en partie par un emprunt de 200 000 € sur 15 ans, au taux fixe de 4.71 %, contracté auprès de la Caisse d'Epargne de Flandre.

LOGEMENTS RUE DU RIEZ

Afin de mener à bien le projet de construction de 4 logements locatifs individuels conventionnés, il a été décidé de vendre à la société anonyme d'HLM LOGICIL, pour l'euro symbolique la partie de terrain concernée par l'opération et de verser à cet organisme une subvention de 20 000 € de participation à la réalisation de l'opération. Il est demandé d'inclure dans la convention le fait que les logements seront attribués prioritairement à des demandeurs habitant la commune.

COUR DE LA GARE SNCF

Compte tenu du non aboutissement des démarches entreprises pour acquérir la partie de la cour de la gare SNCF, il a été décidé de confier la négociation de cette transaction à l'Etablissement Public Foncier de LILLE.

FONDS DE CONCOURS C C P P

Compte tenu des projets inscrits au budget primitif 2007, le fonds de concours de la CCPP est sollicité pour les opérations suivantes :

- aménagement de la rue des « Bas Chemins »
- aménagement de la rue des « Tourelles »
- installation de faux plafonds dans la salle d'évolution de l'école.

SUBVENTIONS 2007 AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

	2007
Entente sportive Football de GENECH	4 400 €
Gymnastique Volontaire de GENECH	440 €
Folk Genech	250 €
La Boule Genéchoise	140 €
Club de l'Amitié de GENECH	1 000 €
Association des Anciens Combattants de GENECH	400 €
Association des Familles de GENECH	1 800 €
Amicale Laïque de GENECH	1 000 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de GENECH	750 €
Les Amis du Cheval de GENECH	900 €
Les Motards de la Pévèle	200 €
Associations des parents d'élèves Ecole « Petit prince » de GENECH	200 €
La Mutuelle Nationale Territoriale de Villeneuve d'Ascq	250 €
Association Sportive et de Loisirs de la Ferme au Bois de GENECH	200 €
TEAM GENECH VTT	200 €
Les Amazones de GENECH	200 €
Association des jeunes de GENECH	200 €

RESTAURATION SCOLAIRE ANNEE 2007- 2008

Le tarif d'un repas pris au restaurant scolaire de l'école « Le Petit prince » est fixé à 2 € 80 pour l'année scolaire 2007- 2008

DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE

Un deuxième défibrillateur cardiaque sera acheté. Cette acquisition pourra être subventionnée par des crédits parlementaires.